

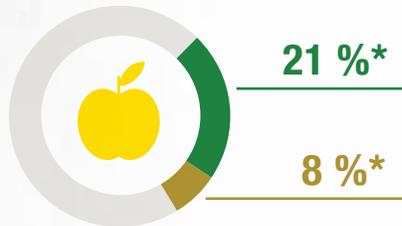


Le fait français en SASKATCHEWAN



Le français est :

- la **LANGUE MATERNELLE** de **1,5 % DE LA POPULATION** (16 373 personnes)
- la **PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE** de **1,3 % DE LA POPULATION** (14 440 personnes)



*des inscriptions admissibles

36 423 ÉLÈVES
sont inscrits au programme
DE FRANÇAIS DE BASE
(2015-2016)

13 868 ÉLÈVES
sont inscrits au programme
D'IMMERSION EN FRANÇAIS
(2015-2016)



12 ÉCOLES PRIMAIRES
FRANCOPHONES



2 ÉCOLES SECONDAIRES
FRANCOPHONES



1 603 ÉLÈVES
y sont inscrits
(2015-2016)

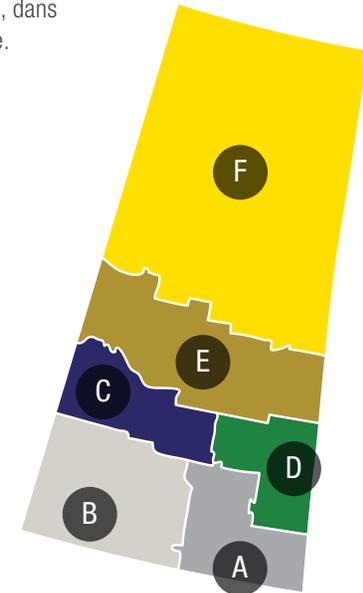
L'Université de Regina abrite
La **CITÉ UNIVERSITAIRE FRANCOPHONE**,
créé en 2015 pour renforcer l'enseignement
et les services en français à l'Université.

OÙ VIVENT LES FRANCOPHONES?

Il y a trois principales régions où l'on parle français :
le long des rivières Saskatchewan Nord et Sud, dans
le Sud-Est et dans le Sud-Ouest de la province.

RÉGIONS ÉCONOMIQUES

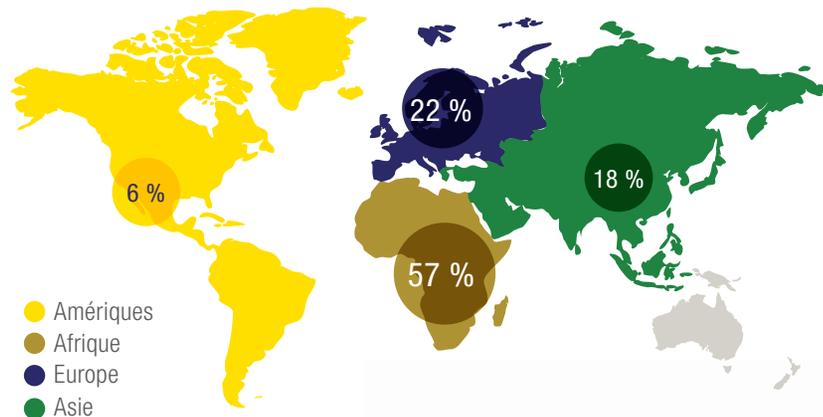
- A** Regina–Moose Mountain : 26 %
- B** Swift Current–Moose Jaw : 13 %
- C** Saskatoon–Biggar : 30 %
- D** Yorkton–Melville : 3 %
- E** Prince Albert : 27 %
- F** Nord : 1 %



OÙ SONT-ILS NÉS?



OÙ SONT NÉS LES IMMIGRANTS DE LANGUE FRANÇAISE?



MÉDIAS



L'Eau Vive



CFRG 93,1 FM (Gravelbourg) ainsi que ICI Première et ICI Musique de Radio-Canada



ICI Radio-Canada Télé et Unis TV

CÉLÉBRONS!

Juillet

La **FÊTE FRANSASKOISE** met à l'honneur les arts, la culture et la musique francophones.

Novembre

Le **RENDEZ-VOUS FRANSASKOIS** rassemble la communauté pour discuter de sa vitalité et de son développement ainsi que pour les célébrer.

HISTOIRE

Le fort à la Corne est construit aux abords de la rivière Saskatchewan entre 1752 et 1755. Il s'agit de la fortification française la plus à l'Ouest.

Les membres de l'Église catholique romaine arrivent dans les années 1800 et ils établissent une mission à Île-à-la-Crosse, un poste de traite où une population importante de Métis francophones se rassemble.

En 1877, le Parlement du Canada modifie l'*Acte des Territoires du Nord-Ouest* pour y incorporer des garanties en matière de bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire. Les Territoires du Nord-Ouest d'alors englobent notamment les futures provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta.

En 1891-1892, certains députés de l'Assemblée territoriale tentent sans succès d'abolir le bilinguisme parlementaire, législatif et judiciaire. L'enseignement en français est cependant interdit.

En 1905, le Parlement du Canada adopte deux lois jumelles qui constituent les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les garanties de bilinguisme accordées en 1877 demeurent théoriquement en vigueur, mais ne sont pas appliquées.

En 1912, l'Association franco-canadienne de la Saskatchewan est fondée. Cet organisme, qui s'appelle maintenant Assemblée communautaire fransaskoise, est le porte-parole de la francophonie en Saskatchewan.

Dans les années 1920, des francophones d'ailleurs au Canada et de l'Europe viennent s'établir en Saskatchewan. À la même époque, de nombreux colons non francophones arrivent pour travailler au chemin de fer.

L'*Education Act* est modifiée en 1968 pour permettre l'enseignement en français. À partir de 1993, les parents fransaskois peuvent administrer leurs propres écoles.

En 2003, la Saskatchewan adopte une politique de services en langue française afin d'appuyer le développement et la vitalité de la communauté francophone.

Le gouvernement de la province proclame 2012, l'Année des Fransaskois.

Sources :

- Statistique Canada, Recensement de la population de 2016
- Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada
- Canadian Parents for French
- Conseil des écoles fransaskoises
- Université de Regina (en anglais seulement)